

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2021

Installation du Codev de la Métropole du Grand Paris : la participation citoyenne au service du projet métropolitain

Le Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (Codev) a tenu mardi 29 juin 2021 sa première assemblée plénière au siège de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI) de région Paris Île-de-France à la suite du renouvellement de ses membres, en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Philippe PELLETIER, Président du Codev, Président du Plan bâtiment durable, Didier KLING, Président de la CCI Paris Île-de-France, Pascal PELAIN, Conseiller métropolitain délégué au suivi du Codev, Maire de Villeneuve-la-Garenne et Méka BRUNEL, ancienne Présidente du Codev, Directrice générale de Gecina. Un temps fort qui a permis de dresser le bilan de ses trois premières années d'existence et présenter les axes de développement à venir.

Un bilan positif et des perspectives ambitieuses

Patrick OLLIER a ouvert le Conseil en saluant le travail amorcé lors de la première mandature qu'il souhaite voir s'intensifier. « *Les travaux du Codev, durant ces trois premières années, ont permis d'éclairer les élus et d'enrichir les documents de planification résultant du projet métropolitain. Cette dynamique doit se poursuivre dans le cadre de la nouvelle mandature qui rassemble des habitants de tous horizons et des personnalités issues des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la Métropole* », a-t-il souligné.

Dans cette perspective, Philippe PELLETIER a annoncé les sujets constituant le programme de la rentrée. Les membres du Codev seront notamment sollicités sur le Schéma directeur énergétique métropolitain (Sdem) et le Plan alimentation durable qui seront approuvés en 2022. Par ailleurs, quatre sujets à dimension plus prospective sont prévus : le développement des tiers-lieux au service de la vitalité des territoires ; la neutralité carbone dans la Métropole ; la ressource en eau et le réchauffement climatique et une étude comparée sur les dernières innovations des métropoles à l'échelle mondiale.

Des évolutions et une instance renouvelée

Le Conseil de développement est constitué d'une gouvernance et d'une assemblée qui interagissent de façon permanente en lien avec les élus métropolitains. L'assemblée du Codev est constituée d'un collège d'habitants et d'un collège de personnalités qualifiées. Le premier est composé de 48 membres (24 femmes et 24 hommes) tirés au sort parmi plus de 900 candidats, représentation la plus fidèle possible de la population métropolitaine. Quant au collège des personnalités qualifiées ([composition en annexe](#)), il réunit 48 membres issus des milieux économique, social et culturel de la Métropole. Ce dernier comprend des profils diversifiés (urbaniste, biologiste, chercheur...). Au total, l'assemblée comprend 96 membres permanents. « *Réunir l'expertise technique des personnalités qualifiées à l'expertise d'usage des habitants est une vraie richesse. C'est cette diversité des profils que nous recherchons au sein du Codev !* » a indiqué Philippe PELLETIER. Le positionnement du Codev a également été redéfini afin de laisser une plus grande place aux sujets prospectifs qui interrogent le devenir du territoire métropolitain. Par ailleurs, le Codev va accélérer le travail d'ouverture vers le grand public et rejoindre la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD).

Une première expérience de travail collaboratif

A l'occasion de la séance d'installation du Codev, un atelier d'intelligence collective portant sur le devenir de la Métropole a été organisé autour de quatre thèmes :

- Développer une Métropole du Grand Paris attractive en 2050 ;
- Faire face aux risques dans la Métropole du Grand Paris en 2050 ;
- Vivre ensemble dans la Métropole du Grand Paris en 2050 ;
- Habiter la métropole du Grand Paris en 2050.

Cette démarche qui vise à sonder les priorités des Métropolitains en les inscrivant dans une démarche prospective est l'un des nouveaux axes de travail du Codev. Les résultats de ces travaux seront approfondis et enrichis à la rentrée à l'occasion d'une série de réunions publiques et d'un sondage en ligne.

Biographie de Philippe PELLETIER, Président du Codev



Avocat au barreau de Paris depuis 1983, associé cofondateur du cabinet Lefèvre Pelletier et associés, Philippe PELLETIER exerce principalement en droit de l'immobilier et en droit et contentieux des affaires. Auteur de nombreux rapports publics relatifs à la question du logement et de l'urbanisme, il a mené diverses missions de proposition de réformes dans le champ immobilier. Après avoir été Président de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), Philippe PELLETIER a été Président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) de 1998 à 2008. En 2008, il a présidé et animé le comité opérationnel (Comop) sur les bâtiments existants, à l'occasion des premières réflexions du Grenelle de l'environnement. De janvier 2009 à juillet 2012, il a été nommé par le Premier ministre, Président du comité stratégique du Plan bâtiment Grenelle. En 2012, il est reconduit par les pouvoirs publics à la tête du Plan bâtiment durable. En 2015, il intègre le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE) et le Comité des experts de la transition énergétique en tant que personne qualifiée. En décembre 2016, il devient Président du Conseil français de la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS). Il est nommé pour un mandat de trois ans. Philippe PELLETIER a été chargé d'enseignement à l'université de droit Panthéon-Assas à Paris de 1998 à 2016. Il est par ailleurs administrateur d'une entreprise sociale de l'habitat. En mars 2021, il est nommé Président du Codev de la Métropole du Grand Paris.

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Les 96 membres du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris

Collège des personnalités qualifiées / 48 membres

Nom	Prénom	Activité
Aubry	Christine	Directrice de la chaire Agricultures urbaines à AgroparisTech
Badré	Denis	Ancien conseiller métropolitain et élu local Polytechnicien et ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts
Battisti (de)	Marianne	Directrice de la communication et des relations extérieures groupe Icade
Bellenfant	Louis	Directeur du collectif Vélo Île-de-France
Berthault	Jean-Didier	Ancien conseiller métropolitain Administrateur Eau de Paris
Bidart	Karine	Directrice générale de l'Agence parisienne du climat
Blanquart	Corinne	Directrice de la chaire économie circulaire et métabolisme urbain à l'université Gustave-Eiffel
Boissieu (de)	Camille	Directrice Hauts-de-Seine immobilière 3F
Bounoua	Lionel	Spécialiste médias et nouvelles technologies
Breuiller	Daniel	Ancien conseiller métropolitain en charge de la nature en ville, du patrimoine paysager et de l'agriculture urbaine Fondateur de la Vallée scientifique de la Bièvre
Chapuis Lévêque	Fabrice	Responsable du développement Air Cleanup
Cirigi	Evelyne	Présidente du Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France
Contassot	Yves	Ancien conseiller métropolitain
Contat	Serge	Ancien directeur général de la régie immobilière de la Ville de Paris
Daniel-Lacombe	Éric	Architecte spécialiste de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Dietenbeck	Odile	Responsable RSE du groupe Foncia
Dominguez	Cendrine	Réalisatrice d'émissions de télévision
Durance	Jean-Yves	Ancien vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France
Eychenne	Carolyn	Entrepreneure et consultante dans le digital
Faure	Alexandre	Chercheur en étude urbaines à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
Feger	Jean-Sébastien	Directeur immobilier
Flicotteaux	Valérie	Architecte et membre du Conseil national de l'Ordre des architectes
Garnier	Patrick	Promoteur indépendant, membre de la Royal institution of chartered surveyors (Rics) en France

Gastaud	Stéphanie	Présidente de la Fédération des jeunes chambres économiques d'Île-de-France
Godron	Jacques	Président de l'Institut des hautes études des métropoles (IHEM) Président du club des entreprises du Grand Paris
Gracia	Marie	Chargée de mission au ministère de l'Écologie, Plan bâtiment durable
Grissot	Sylvain	Urbaniste, spécialiste urbanisme circulaire et étalement urbain
Hantz	Thomas	Président du Club des acteurs du Grand Paris
Hubert	Yohan	Biologiste, pionnier de l'agriculture urbaine Directeur général de Sous les fraises
Imovicz	Stéphane	Président du groupe Ikory Expert immobilier
Janailac	Stéphane	Président de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises Ancien président du groupe Air France-KLM
Just	Jocelyne	Cheffe du service d'allergologie pédiatrique à l'hôpital Armand Trousseau
Leonarduzzi	Inès	Cheffe d'entreprise Fondatrice de Digital for the planet et auteur de <i>Réparer le futur</i>
Lion	Catherine	Ancienne directrice générale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) Membre de la Chambre régionale d'agriculture
Malenfer	Éric	Président et fondateur de Gexpertise
Malservisi	Franca	Chercheuse en histoire de l'architecture Membre du Conseil d'architecture et environnement (CAUE) Val-de-Marne
Nappi	Ingrid	Economiste, chercheuse et professeure de management à l'Essec Spécialiste de l'économie immobilière et urbaine
Novelli	Elisabeth	Directrice générale adjointe du groupe Seqens
Ortega	Olivier	Vice-président de construction 21 Avocat associé chez LexCity avocats
Parneix	Christelle	Directrice générale adjointe Habitat et humanisme Île-de-France
Plateau	Jean	Directeur de l'agence Gennevilliers Haropa Port
Ralle	Christophe	Chef d'entreprise et créateur de parolesdecitoyens.com
Rivière	Isabelle	Directrice des relations de la Société du Grand Paris
Savin	Patricia	Présidente du think tank Orée
Spizzichino	Robert	Ingénieur urbaniste, spécialiste de l'aménagement des territoires
Talland	Chantal	Anthropologue urbaine Directrice de l'École du renouvellement urbain
Thibault	Françoise	Vice-présidente de la Fondation Maison des sciences de l'Homme de Paris Déléguée générale de l'alliance thématique des Sciences humaines et sociales
Vermot-Desroches	Gilles	Directeur des relations institutionnelles de Schneider Electric

Collège des habitants / 48 membres :

[Liste du collège des habitants - Codev_0.pdf \(metropolegrandparis.fr\)](#)